

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		10 dont DGS : 1 F DGAS : 4 F 5 H DGST : 0 Expert ht niveau- directeur de projet : 0					
(B) N° de département :	13	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	région	DGS			DGS		
		DGAS	2		DGAS	2	
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	2	0	Total par sexe en 2023	2	0
Ne remplir que les cases colorées		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
		DGS					
		DGAS	1	2			
		DGST					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		Total par sexe années antérieures	1	2			
		(H = F + G) Total primo par sexe	3	2			
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	2	2			
		(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	1	0			
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		1				
	Nombre d'unités manquantes		Néant		Néant		
	Contribution due						
	Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0			
Nombre d'unités manquantes		Néant		Néant			
Contribution due							

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées